

ANNEXE 2

Les Parents



Votre enfant est inscrit au Club de Hockey sur Glace du HCCA et donc joueur au sein d'une des équipes. A ce titre, vous êtes un partenaire important de la vie du Club et nous souhaitons que cela se concrétise par votre adhésion à la charte des parents.

En tant que parent, je m'engage à :

- ✚ Permettre à mon enfant de participer aux entraînements et aux matchs de sa catégorie dans les meilleures conditions :
 - En respectant les horaires ;
 - En possédant un matériel complet et en bon état ;
 - En informant les entraîneurs et les dirigeants d'équipe en cas d'absence (ou de retard) et en donnant le motif de celle-ci ;
- ✚ Accéder aux vestiaires seulement aux conditions suivantes :
 - Autorisé pour les catégories Ecole de Hockey
 - Pour les U7, seul un parent est admis avant et après les entraînements et les matchs en dehors des périodes de coaching d'avant et d'après match ;

Si le parent présent est accompagné d'un autre enfant que le joueur, merci de veiller à ce qu'il ne reste pas dans le vestiaire ni dans le couloir d'accès du vestiaire pour des raisons de sécurité et d'intimité des autres joueurs ;

- Non autorisé à partir de U9 que ce soit pour les matchs et les entraînements.

L'accès au couloir des vestiaires est également interdit.

- ✚ **Interdiction de rester le long de la balustrade lors des entraînements ou des matchs pour :**
 - **Des raisons de sécurité**
 - **Ne pas perturber le bon déroulement de l'entraînement**
 - **Ne pas distraire les enfants qui doivent être concentré pour leur entraînement ou leur match****Des gradins sont conçus à cet effet.**

Toutes les catégories sont concernées.

- ✚ Ne pas m'immiscer dans le domaine sportif, domaine exclusivement réservé aux Entraîneurs ;
- ✚ Privilégier l'esprit sportif :
 - Respect des adversaires et des coéquipiers ;
 - Respect des décisions arbitrales : « l'arbitre fait partie du jeu !!! »
- ✚ Respecter les décisions des entraîneurs ;
- ✚ Respecter la politique sportive du club et le règlement sportif de la catégorie de mon enfant.
- ✚ Proscrire toute violence verbale ou physique.

Jean-Marc GONNET

Président HCCA